



ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE GRAND GIBIER DE LOIRE-ATLANTIQUE

Assemblée Générale Ordinaire Annuelle

du vendredi 21 avril 2023

Je remercie les personnes présentes et salue tout particulièrement les personnalités de l'assistance :

- Denis DABO, directeur de la FDC44 et représentant le Président Dany ROSE,
- Matthieu COUSTY, secrétaire général de l'ANCCG qui nous fait le plaisir de sa présence et qui sera notre intervenant tout à l'heure,
- Eliane TREMBLAY, présidente de l'Association Départementale des Chasseresses
- François ANDREU, président du CNB44,
- Alexis ORAIN, président ADJC44,
- Loïc CHOTARD, délégué départemental de l'UNUCR,
- Wilfried AMMOSSE, président des ACCA44
- Jean-Claude MESLE, photographe et auteur des tableaux qui ornent la salle.

Je vous transmets les excuses des personnalités suivantes :

- Dany ROSE, Président de la Fédération des Chasseurs de Loire-Atlantique,
- Me Cyril DUBREUIL, avocat,

L'ordre du jour est le suivant :

- Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale du 22 avril 2022,
- Bilan financier et approbation des comptes au 31/12/2022,
- Rapport moral et d'activité du Président
- L'AG sera suivie par la présentation d'un exposé **sur l'évolution de la chasse et les modes de chasse complémentaires**
- Questions diverses.



ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE GRAND GIBIER DE LOIRE-ATLANTIQUE

Je propose la constitution du bureau de l'assemblée avec les administrateurs suivants :

Jean-Marie BLUM	Président,
Bertrand GAUTIER	Vice-Président
Jean-René LEMOINE	Trésorier

Vote : la composition du bureau est acceptée à l'unanimité.

Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale du 22 avril 2022 :

Il est précisé que la démission d'Albert VASSEUR et les remerciements associés à sa contribution n'étaient pas mentionnés dans ledit compte rendu et que les comptes 2021 seront joints au présent compte-rendu.

Vote : avec ces précisions le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

Présentation des principales recettes et dépenses de l'année avec les comptes de l'exercice arrêtés au 31 décembre 2022 par le trésorier Jean-René LEMOINE.

Vote : les comptes de l'exercice 2022 sont adoptés à l'unanimité.

Situation Financière au 31/12/2022

• Solde comptable au 31/12/2021 :	10 407,91 €	
• Résultat 2022 :	1 142,19 €	
• Total :	11 550,10 €	
• État comptes au 31/12/2022		
- Compte chèques CA =	3 140,45 €	Trésorerie globale
- Caisse =	340,53 €	13 245,07 €
- Livret A =	4 650,81 €	
- Compte titres (p.s.) =	5 113,28 €	





ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE GRAND GIBIER DE LOIRE-ATLANTIQUE

Et pour mémoire les comptes de l'exercice 2021 :

Situation Financière au 31/12/2021

• Solde comptable au 31/12/2020 :	8 992,67 €	
• Résultat 2021 :	1 424,77	
• Total :	10 417,44	
•		
• État comptes au 31/12/2021		
- Compte chèques CA =	10 407,91	Trésorerie globale
- Caisse =	9,53	12 113,37 Euros
- Livret A =	596,97	
- Compte titres (p.s.) =	1 098,96	



Rapport moral et d'activités

Membres de l'association :

Comme vous avez pu le constater dans la présentation des comptes, nous étions 96 en 2022, dont 56 abonnés à la revue Grande Faune, soit 58%. Par rapport à l'année précédente, nous avons 10 membres de moins et 1 abonné. Alors que ces chiffres étaient constants depuis plusieurs années. Avec votre contribution, nous espérons conquérir de nouveaux adhérents et reconquérir ceux qui ont oubliés de cotiser. Merci, à tous pour votre engagement. C'est évidemment très important pour la vie de l'association. Pour l'instant en 2023, nous sommes 81 et 47 abonnés à ce soir. A ce propos, l'ANCGG a été contrainte, comme c'est le cas dans d'autres domaines, d'augmenter le prix de la revue en raison de l'envolée des prix du papier, des encres, de la confection.

En revanche, nous conservons l'adhésion à notre association au même prix. Dans le cadre des économies, vous avez reçu cette année votre carte d'adhérent sous format dématérialisée à imprimer, ainsi qu'une deuxième carte à l'entête de l'association nationale. Le fait de ne plus éditer de carte de membre sur un support plastifié, correspond à une tendance actuelle. Cette carte n'avait pas d'intérêt particulier et permet ainsi de lutter contre le gaspillage.

Je vous rappelle que nous pratiquons un tarif préférentiel pour les couples et les adhérents de l'AJC44 : 13 € au lieu de 26.



ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE GRAND GIBIER DE LOIRE-ATLANTIQUE

Abonnés à la revue Grande Faune :

L'ANCGG publie une excellente revue trimestrielle, au prix de 35€. Depuis des années, le nombre des abonnés se situe aux alentours de 60 %. Nous pouvons faire mieux !

Martial PEYRE qui tient notre stand à l'entrée, disposent d'ailleurs de quelques exemplaires gratuits pour que vous puissiez vous faire une opinion de la qualité de cette revue. Je vous encourage à la consulter et à vous y abonner.

L'écho des bois et des bocages

Notre bulletin de liaison peine toujours à paraître régulièrement. Nous prenons pourtant le sujet à cœur, plus que jamais, mais force est de constater que les articles qui la nourrissent n'affluent pas. Vos suggestions sont les bienvenues !

Site informatique :

Suite à l'appel lancé lors de notre précédente AG, Axel BERGERON, membre absent aujourd'hui, s'est proposé de nous aider dans la réalisation du nouveau site en remplacement de www.ancgg.org/ad44 qui est encore maintenu par notre association nationale. Nos calendriers ont eu du mal à se synchroniser et le travail est encore sur le métier. Nous ne désespérons pas de pouvoir le finaliser, d'autant que Matthieu COUSTY, notre intervenant de ce soir, nous propose depuis longtemps déjà de nous assister dans cette tâche.

Réunions du conseil d'administration

En 2022, le Conseil s'est réuni 4 fois. Afin de limiter nos déplacements, nous avons décidé de recourir à la visioconférence de façon alternée. Comme tout le monde, nous rationalisons nos déplacements. Mais tout au long de l'année, nous avons des échanges téléphoniques et par messages.

Brevet Grand Gibier :

Toujours en raison de la pandémie et des difficultés à se réunir en présentiel, nous avons opté, dès 2020, pour des formations via YouTube. Quelques séances en présentiel, malgré tout, pour les révisions, le brevet blanc et le tir, ont bien sûr été assurées en tenant compte des gestes barrière. Progressivement, toutes les séances sont de nouveau programmées en présentiel. Ce qui n'empêche pas les candidats de suivre également à domicile les liens YouTube fournies, pour réviser ou pour pallier à une éventuelle absence. En 2022, 5 candidats se sont présentés aux épreuves. Ils ont obtenu 2 médailles OR et 3 Argent. Ceux qui avaient manqués de peu l'OR se sont représentés en Ille et Vilaine et obtenus ainsi 2 OR supplémentaires. A ce jour, notre modeste contribution à l'échelon départemental est de 91 brevets, dont 18 option ARC et 3 option VENERIE. Il y a 23600 brevétés au niveau national.



ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE GRAND GIBIER DE LOIRE-ATLANTIQUE

Formation chasse individuelle

Depuis 2017, nous organisons des formations chasse individuelle. Vous avez été 73 à en bénéficier sur le département. Certains sont venus des départements voisins du 85 et du 49. De plus 55 chasseurs d'Ille et Vilaine ont également participé et cette année encore nous avons été sollicités pour assurer une formation dans le 35.

Pour la Loire-Atlantique il n'y aura pas de formation cette année en raison de la baisse de participation des années précédentes. En revanche, il est possible de se joindre à celle qui aura lieu au siège de la fédération du 35 à Hédé, le 17 juin prochain. Vous pouvez vous y inscrire à l'entrée ou plus tard par téléphone en joignant n'importe quel administrateur. Le prix pour la journée est fixé à 20 euros et est réservé à nos adhérents, mais rien ne vous interdit d'adhérer si vous ne l'êtes pas ou plus. En fonction des inscrits, il sera évidemment possible de covoiturer.

Perfectionnement au tir en milieu ouvert adapté à la chasse

Nous avons organisé une journée de formation le vendredi 13 mai 2022. Pour ce, nous avons réservé le stand de tir de Saint-Michel Chef Chef pour notre usage exclusif. Le coût de cette location de 400 € devait être couvert par les inscriptions (8€ / personne). Malheureusement, nous n'avons pas fait le plein et cette opération s'est soldée par un déficit important. Nous ne renouvelerons donc pas cette opération dans ces conditions. Il n'est bien sûr pas possible de réserver le stand un samedi. La STMT compte plus de 500 adhérents et c'est normal qu'elle leurs réserve obligatoirement le week-end.

Malgré nos recherches, nous n'avons pas encore trouvé de site pour organiser une nouvelle session. Des demandes sont en cours, mais n'ont pas encore trouvées d'issue positive. Dès qu'une solution sécurisée et abordable localement et financièrement sera trouvée, nous reprogrammerons ce perfectionnement. Nos moniteurs, Dominique GOURMAUD et Christophe KIRION sont impatients.

Journée nationales ANCGG

Elles ont eu lieu à Saint-Aignan sur Cher en juin 2022. Elles nous ont permis d'entendre les intervenants sur des sujets comme : le BGG, les formations au tir, le SIA, l'enquête sur l'efficacité des munitions, l'équilibre forêt-gibier, le nouveau site web en préparation, la prévention des risques, la valorisation de la venaison, la localisation des actions de chasse, le suivi du loup, l'interdiction prochaine de clôtures.

Pour cette année nous avons prévu d'y participer à nouveau. Elles se dérouleront les 19 et 20 mai prochain.



ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE GRAND GIBIER DE LOIRE-ATLANTIQUE

Participation à l'élaboration des plans de chasse

Comme chaque année depuis 2007, nous participons à la commission fédérale des plans de chasse chevreuil et cerf du département. Je souligne, une fois de plus, la qualité du travail fourni par le service technique de la fédération. Le parcellaire en Loire-Atlantique conduit à traiter plus de 1200 demandes, et ceci représente un travail considérable de mise à jour des territoires, et de traitement des dossiers qui nous sont présentés de façon irréprochable.

Etude des mâchoires de cervidés

Depuis 4 ans, une étude post-mortem des grands cervidés du département est menée par la fédération avec la collaboration de Marc COLYN, chercheur retraité du CNRS. A ce titre, les mandibules des cerfs et biches prélevées à la chasse sont collectées et analysées. Les résultats des analyses ADN permettent d'établir la circulation et les origines des animaux sur le département et ainsi comprendre l'explosion spatiale de l'espèce que nous constatons depuis quelques années.

Les travaux présentés aux attributaires de plan de chasse ont mis en évidence des anomalies flagrantes dans la gestion du cheptel. Les cerfs et biches du Gâvre et de l'Ouest de la voie Rennes – Nantes sont issues de la même souche, c'est-à-dire de lâchers d'animaux, dans les années 70, dont on retrouve la trace dans les archives de Chambord. En revanche, à l'Est de la voie rapide, le constat de la réintroduction d'animaux de souches plus proches du maral que de l'élaphe et donc obtenues par des croisements avec des cervidés d'Europe de l'Est est démontré. Outre l'ADN comparée à plusieurs milliers de résultats stockés dans les fichiers du muséum d'histoire naturelle, la taille et le poids des animaux confirment des lâchers d'origine inconnue.

Il va sans dire que nous ne cautionnons pas ces pratiques, quelle que soit l'espèce d'ailleurs. Cependant, il ne semble pas y avoir de vase communicant entre le noyau principal et cette partie du département, comme le démontre l'étude en cours, la fédération a à ce jour pris l'option de les gérer en attribuant des bracelets aux détenteurs des plans de chasse concernés dans les mêmes proportions que pour les cerfs élaphe. Nous ne cautionnons évidemment pas ce choix. L'avenir nous dira si cette option est viable. Pour mémoire, l'introduction d'animaux sauvages dans la nature nécessite une autorisation de la DDPP, ce qui n'a pas été le cas, il s'agit donc d'introductions illégales.

Sanglier

Entre aubaine et calamité, il n'est pas facile de hiérarchiser les conséquences de sa prolifération. D'une part, ce noble gibier nous offre de plus en plus d'occasion de pratiquer notre passion, d'autre part, à force de chasser, nous pourrions en être lassés. Il nous faut, pourtant, trouver des solutions pour faire baisser les populations et les maintenir à un niveau acceptable, pour les agriculteurs, la sécurité routière et ferroviaire ainsi que des personnes, c'est certain. Nos représentants y réfléchissent ardemment. Parmi les pistes avancées, la diversification des modes de chasse met à l'ordre du jour notamment l'approche-affût. Il permet de prélever quelques animaux dans des conditions optimales et contribue ainsi à la diminution des dégâts même si les prélèvements restent plus modestes qu'en battue.



ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE GRAND GIBIER DE LOIRE-ATLANTIQUE

Mettons à profit cette possibilité dans la mesure où nos territoires le permettent. Mais pourquoi cette restriction d'horaire par rapport au gibier d'eau. Jusqu'en 2000, cette pratique individuelle était autorisée 2 heures avant et après le coucher du soleil. Ce qui permettait de prélever des sangliers à la faveur de la pleine lune, le matin ou le soir selon la phase croissante ou décroissante.

Le préfet de Loire-Atlantique a d'ailleurs, de nouveau prévu des autorisations particulières d'affût pendant la période du 1^{er} avril au 31 mai 2023 afin de limiter les risques sanitaires, de sécurité publique et de dégâts aux cultures. Dans ces conditions, il est toujours préférable de tuer des jeunes, lorsqu'il y a plusieurs animaux. Gardez à l'esprit la suite de l'action : éventuelle recherche au sang, débardage, traitement de la venaison, hygiène et distribution.

Je fais partie de cette portion des chasseurs qui prennent du plaisir à sa chasse. Pour autant, est-ce une raison pour oublier nos connaissances sur l'espèce. Nous savons depuis longtemps qu'en déstructurant les compagnies, on augmente inévitablement les dégâts, on favorise la divagation des jeunes animaux qui n'ont alors plus de guide. La multiplication des tirs des laies dominantes, conséquence de l'arrêt des consignes trop strictes a aussi multiplié les naissances anarchiques et contribué à booster davantage encore la dynamique des populations qui n'avaient pas besoin de ça pour exploser. Lorsque vous participez à une chasse collective, vous restez seul maître de votre coup de carabine. Personne, ne vous oblige à tirer. Bien sûr, nous ne sommes pas à l'abri d'une erreur d'appréciation, les conditions d'identification ne sont pas forcément aisées. Je parle ici du tir de la bête de tête de la compagnie : la laie meneuse, qui conduit tous les déplacements de la compagnie et qui régit les chaleurs des autres femelles du groupe. Les animaux suivants peuvent être tués sans distinction de taille et de sexe. C'est la seule solution pour faire baisser les effectifs.

De plus en plus souvent, nous voyons poindre la demande de légalisation de la chevrotine, y compris dans notre département

Cette munition est interdite depuis 1982 en France, mais aussi chez nos voisins européens pour des raisons de dangerosité et d'insuffisance démontrée par le rapport commandé par le Ministère de l'Environnement à l'Office National de la Chasse, future ONCFS, aujourd'hui OFB. Son retour peut sembler être la solution aux yeux de ceux qui en ignorent les limites d'utilisation, elle implique pourtant les mêmes règles de sécurité que la balle avec une restriction supplémentaire de tir à moins de 15 m. Son usage ne permet pas de déroger à l'organisation méthodique et préparée de la battue, la matérialisation et le respect de l'angle des 30°, le tir fichant obligatoire, l'interdiction de tirer dans la traque, sauf depuis un poste surélevé comme prévu à l'article 3 de l'arrêté préfectoral d'ouverture de Loire-Atlantique, l'interdiction de tirer en direction des routes, des chemins, des voies ferrées, des voies navigables, des habitations, des bâtiments agricoles, des véhicules en stationnement et de tout obstacle susceptible d'abriter des personnes ou des animaux domestiques. L'analyse détaillée des accidents de chasse, publiée chaque année par l'OFB, démontre que les accidents et incidents de chasse sont consécutifs à la violation des règles de sécurité, quelle que soit la munition utilisée. Les méandres et subterfuges qui ont amené les départements de Corse et des Landes à conserver ou à obtenir l'autorisation de la chevrotine, restent obscurs, mais constituent, malheureusement, un précédent.



ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE GRAND GIBIER DE LOIRE-ATLANTIQUE

Laissons aux Lieutenants de Louveterie la responsabilité entière de leur usage. Ils y sont habilités et je l'espère, vigilants quant à son utilisation. Je rappelle ici un des engagements de notre charte des chasseurs de grand gibier :

- ✓ **Utiliser** à bon escient les armes et les munitions les plus adéquates, afin que les tirs s'effectuent dans les meilleures conditions possibles et de la façon la plus humanitaire.

Pour ma part, je me refuse à l'utiliser et je vous conseille d'en faire autant. Je ne me laisserais pas imposer des méthodes qui vont à l'encontre de mes convictions et de ma dignité.

Système d'Information sur les Armes (SIA)

La création d'un compte SIA est indispensable pour toute transaction d'achat, de vente, de cession, de réparation ou d'entretien d'une arme par un armurier. La possibilité pour un chasseur de créer son espace est ouverte depuis le 8 février 2022. Des difficultés liées au programme, à internet ont pu être constatées dès les premiers pas. La date limite de création vient d'être reportée au 31 décembre 2023 pour les chasseurs, ce qui laisse 6 mois de plus.

Par ailleurs, sans doute conscient que tout ne s'est pas déroulé de manière aussi fluide que prévu dans les premiers mois de la mise en place du SIA, le SCAE vient de décider d'offrir aux personnes ayant déjà ouvert leur compte SIA six mois de corrections supplémentaires. En clair, à partir de ce mois chaque détenteur de compte devrait recevoir un mail lui annonçant qu'il peut corriger les erreurs affichées sur son compte pendant un délai de 6 mois supplémentaires.

D'ici peu, la possibilité d'édition d'une carte européenne d'armes à feu sera opérationnelle depuis son domicile.

Le réglage des armes

Les séances de réglage des armes que nous organisons tous les ans connaissent un niveau de participation encore insuffisant, mais équivalent d'année en année. Nous sommes convaincus que, outre le plaisir qu'en retire le chasseur d'avoir une arme bien réglée, nous participons ainsi à la sécurité et à l'efficacité de la chasse.

La prochaine séance de réglage est prévue le samedi 3 juin, sur le stand de tir habituel de la STMT à Saint-Michel Chef Chef **l'après-midi** uniquement. Ceci pour répondre à la demande croissante des chasseurs qui pratiquent en période d'ouverture anticipée. Le réglage avant ouverture générale aura lieu, toute la journée, le 9 septembre prochain.

Aucune avancée sur la simplification de l'utilisation des stands de tir FFT par les chasseurs. Nos différentes demandes n'ont pas encore été suivies d'effet. Notre première action auprès de la FNC date de 2019.



ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE GRAND GIBIER DE LOIRE-ATLANTIQUE

Fête de la chasse le dimanche 2 juillet 2023 à St Philbert de Grandlieu

Sur invitation de la fédération, nous y tiendrons un stand qui mettra l'accent sur le Brevet Grand Gibier

Nous accueillons comme chaque année depuis 2010, le Rallye des trois Rivières

Un grand merci à Bernard POIGNANT et à ses sonneurs, sans qui, notre AG n'aurait pas la même saveur. Aujourd'hui, ils sonneront dès l'apéritif pris sous le préau, ce qui leurs permettra de laisser libre court à leur passion.

La formule du buffet

Fort de l'expérience des années précédentes, nous disposerons des tables pour pouvoir profiter du buffet sans avoir à affronter un bouchon quelques fois difficile à contourner. Les administrateurs se chargeront de les disposer pendant l'apéritif.

Nos articles logotisés

ADCGGLA, ainsi que ANCGG, sont en vente dans l'entrée comme d'habitude. Vous y trouverez également plusieurs ouvrages de Jean-Claude MESLE, photographe, dont son DVD d'une durée de 52 mn, ce film court métrage nous emmène au fil des saisons dans les forêts, le bocage, les landes, les étangs et les rivières observer les animaux sauvages de l'Ouest de la France. Et un nouveau DVD qui retrace les chasses d'une meute de chiens courants.

Jean-Claude nous prête tous les ans des photographies parmi lesquelles celles exposées sur les panneaux. Pour ceux qui seraient intéressés, elles sont à vendre.

Pas de vote des administrateurs cette année

Voilà, j'en ai terminé, je sou mets ce rapport moral et d'activités à l'adoption de l'Assemblée Générale.

Vote : le rapport moral et d'activités est adopté à l'unanimité.

Questions diverses

La parole est laissée à **Matthieu COUSTY** sur "**L'évolution de la chasse et les modes de chasse complémentaires**"

Matthieu va nous présenter un mode de chasse alternatif récemment médiatisé et peu connu dans notre département la « traque-affût » et répondra aux questions de l'assemblée.



ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE GRAND GIBIER DE LOIRE-ATLANTIQUE

Un grand merci à Matthieu qui a fait la route après sa journée de travail et qui nous quittera avant la fin de la soirée pour retourner en Orne pour reprendre le travail demain.

Clôture de l'assemblée générale ordinaire et invitation au pot de l'amitié offert par notre traiteur, Patrice RABOUIN. Pour ceux qui souhaitent rester dîner, il reste encore des repas à vendre.

L'apéritif est pris sous le préau et il est agrémenté de fanfares sonnées par les sonneurs du Rallye des Trois Rivières.

Pendant ce temps, la salle est aménagée pour le buffet, où chacun pourra se servir et s'asseoir.
